



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Claude PICARD
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LAURENT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mlle Christine MARTIN	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Alain LINGER	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Pierre LAMBOROT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Lucien BRENOT	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Michel ROTGER	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : ENVIRONNEMENT

Locaux sociaux UIOM - Avenant n° 1 au marché 08-46 attribué à la société NOVENDI

Dans le cadre de l'aménagement des locaux sociaux et des sanitaires à l'usine d'incinération le marché 08-46, relatif aux travaux de plomberie, chauffage et VMC, a été attribué à la société NOVENDI pour un montant de 29 757,80 € HT.

Il convient de réaliser des travaux modificatifs, non prévus initialement dans les marchés, et relatifs à l'aménagement de WC à l'oriental.

Conformément au Code des Marchés Publics, un avenant (annexé à la demande) doit donc être établi avec la société NOVENDI afin de prendre en considération les travaux modificatifs (fourniture et pose de WC à l'oriental compris raccordement, ajout de 2 siphons de sol, calorifuge des canalisations extérieures en sous-face de dalle).

Le montant global de l'avenant est de 4 499,23 € HT.

Le montant du marché après avenant passe de 29 757 ,80 € HT à 34 257, 03 € HT, ce qui correspond à une augmentation de 15,12 %

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'avenant n°1 au marché 08-46 relatif aux travaux de plomberie, chauffage et VMC dans le cadre de l'aménagement des locaux sociaux et des sanitaires à l'usine d'incinération,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUN 2009

Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 JUN 2009



MARCHES PUBLICS

AVENANT : N° 1.....

Vu pour être annexé à la délibération n° 70
du Conseil de Communauté du 25 juin 2009

Dijon, le 26 JUIN 2009

Pour le Président,
Le Vice-Président

A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :
Communauté de l'agglomération dijonnaise
40 avenue du drapeau BP 17510 21075 Dijon cedex
tél 0380503535 fax 0380531336 contact@grand-dijon.fr

PRÉFECTURE DE LA COTE-D'OR

Déposé le :

29 JUIN 2009



Pierre PRIBECIOU
EXE
PRIBECIOU



Titulaire du marché objet du présent avenant : NOVENDI

Montant initial du marché : 08-46 : 29 757.80 € HT

objet : AMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX DE VESTIAIRES ET DE SANITAIRES A L'UIOM
Plomberie Chauffage VMC

B. Objet de l'avenant

EXE4

Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.

Compte tenu de la réalisation de travaux modificatifs non prévus dans le marché initial et relatifs à l'aménagement de WC à l'oriental (fourniture et pose de WC à l'orientale compris raccordement, ajout de 02 siphons de sol dans les locaux douches et WC, calorifuge des canalisations extérieures en sous-face de dalle) le montant HT du marché doit être augmenté de 4 499.23 € HT soit une hausse de 15.12%

Le nouveau montant du marché est porté à 34 257.03 € HT

Toutes les autres clauses du marché sont inchangées et demeurent applicables.

C. Signatures des parties

EXE4

A

Le titulaire du marché

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché
(signature)